

veut exercer une action efficace dans la politique doit s'adjoindre des amis et des compagnons avec lesquels, qu'il le veuille ou non, qu'il le dise ou qu'il le nie, il forme un groupe ou un parti.

Si ce groupe ou ce parti met l'intérêt public avant son intérêt particulier, s'il subordonne le bien temporel au bien spirituel, si chacun de ses membres est disposé à se séparer de ses compagnons plutôt que de manquer à ses devoirs de chrétien et de citoyen, il n'est pas animé de l'esprit de parti, mais il est animé d'un sain patriotisme.

Si ce groupe ou ce parti politique met pratiquement son intérêt ou l'intérêt des siens au-dessus du bien général, s'il fait le contraire du groupe précédent, si même il prétend avoir le monopole du patriotisme, prétend que les intérêts de la religion sont liés uniquement à son programme; si par ailleurs il déverse l'injure ou le mépris sur tout ceux qu'il ne peut amener à marcher avec lui, il paraît bien être animé d'un dangereux esprit de parti, quel que soit le nombre petit ou grand de ses adhérents.

Bien entendu, cet esprit de parti s'entoure et s'entremêle de beaucoup d'illusions nées de la passion plus que de la raison. On a trouvé et l'on trouve encore, dans notre pays comme en d'autres pays, des partisans politiques qui ont cru de bonne foi que tout le patriotisme comme tout l'amour de la religion étaient condensées dans leur parti. Et nous avons actuellement, dans notre province, un exemple aussi frappant que possible de cette illusion causée par l'esprit de parti.

Nous avons depuis quelque temps dans notre province des gens qui croient de bonne foi que c'est être traître à la patrie et à la religion que de discuter et de contredire les paroles ou les écrits du chef du parti nationaliste, que de combattre ce parti. Il y a des gens, de braves gens par ailleurs, qui sont prêts à mettre les affirmations et les impulsions du chef nationaliste à la place et au-dessus des enseignements et des directions de leur évêque. N'est-ce pas là de l'esprit de parti, et du plus dangereux?

Car enfin que l'on dise tout le bien que l'on pourra constater et que l'on voudra même imaginer du parti nationaliste et de son principal organe, ni ce parti ni ce journal ne constituent ni ne concrétisent le patriotisme et la religion. On peut encore être bon patriote et bon catholique et être opposé, même publiquement, à la politique de M. Bourassa, et nous croyons que c'est faire preuve d'un esprit de parti des plus caractérisés et des plus dangereux que de vouloir unir les intérêts de la religion et de l'Eglise au parti nationaliste, qui est bien avant tout et de l'aveu de ses chefs, non pas un parti religieux, mais un parti politique.

Il faut bien dissiper aussi l'illusion de ceux des nationalistes, trop partisans, qui sont persuadés que le *Devoir* et son annexe le *Nationaliste* sont des journaux catholiques dans un sens beaucoup plus appro-

prié que ne le sont, pour ne nommer que ceux-là, le *Soleil* ou l'*Evénement*; qui croient que les organes du parti politique nationaliste sont des journaux catholiques au même titre par exemple que l'*Action Catholique*, fondée par Son Eminence le Cardinal Bégin et publiée sous un contrôle particulier de l'autorité ecclésiastique. Nous avons là un exemple frappant d'une confusion induite, causée par l'esprit de parti, entre la religion et la politique, et il paraît à beaucoup d'esprits sérieux que cette confusion entretenue chez nous et connue à l'étranger, a déjà causé beaucoup de mal et peut en causer encore beaucoup, contre la religion autant que contre la race canadienne-française.

* * *

Examinons donc un peu, dans ce cas concret, les idées et aussi les passions faussées par l'esprit de parti.

Le *Devoir* est un journal politique, l'organe d'un groupe ou d'un parti, fondé avec des capitaux où quelques protestants bien connus ont fourni leur part avec des catholiques qui ont aussi fourni leur part. L'Eglise n'a rien eu à faire dans la fondation du *Devoir*; elle n'a rien à faire dans sa direction, pas plus du moins qu'elle n'a à faire dans la direction des autres journaux politiques rédigés par des catholiques.

Ce serait une erreur et une injure de dire que le *Devoir* n'est pas un journal catholique, comme ce serait une erreur et une injure de le dire de la *Presse* et du *Canada*. Mais c'est une erreur également de prétendre que ce journal est catholique au sens particulier et approprié, au sens où on le dit de l'*Action Catholique*, des diverses *Semaines religieuses* ou des organes diocésains hebdomadaires que l'on trouve nombreux au Canada et aux Etats-Unis: tous journaux publiés sous le contrôle direct et permanent de l'autorité ecclésiastique, ayant pour objet principal les intérêts religieux.

Pour en voir la différence, non plus dans les principes, mais dans les faits, rappelons très brièvement la carrière du *Devoir* et de l'*Action Catholique*.

Fondée par l'autorité ecclésiastique, avec la mission bien déterminée de promouvoir les intérêts religieux et aussi les intérêts nationaux, en restant au-dessus des partis politiques, l'*Action Sociale* devenue l'*Action Catholique*, s'est occupée de faire connaître et de défendre la pensée et les droits de l'Eglise sur le terrain scolaire et aussi sur le terrain politique; elle s'est appliquée à promouvoir la cause sacrée de la tempérance et aussi celle de l'organisation catholique de la classe ouvrière. Elle a combattu les idées fausses, dénoncé les entreprises et les menées de la franc-maçonnerie, défendu les directions pontificales dans la paix comme dans la guerre. L'*Action Catholique* est descendue parfois sur le terrain politique, comme elle en avait bien le droit et parfois le devoir,